

FICHE AUDITION CONTRAT DOCTORAL 2016

ED Sciences Humaines et Sociales – Perspectives européennes (SHS-PE)

Monsieur Madame candidat pour une mission enseignement

NOM (*nom de jeune fille pour les femmes mariées*) :
Prénom :

Epouse :

N° Insee (Numéro de sécurité sociale) :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse :

CODE POSTAL :

VILLE :

PAYS

Téléphone :

E-mail :

Intitulé de la thèse :

Nom Directeur de thèse :

Prénom :

Unité de recherche (Label, n° et libellé du laboratoire) :

Nom, Prénom co-directeur (co-direction franco-française) :

Label, n° et libellé du laboratoire de rattachement du co-directeur

AUDITION

Les candidats admissibles transmettent, au plus tard le 30 juin à 12 heures par voie électronique à pascale.merlin@unistra.fr les pièces ci-dessous listées :

1. Projet de thèse de 15 à 20.000 signes maximum, blancs et notes compris
2. Bibliographie (limitée au sujet de thèse exclusivement)
3. Résumé du projet de thèse de 2.500 signes
4. Echancier des travaux des deux premières années de thèse
5. Relevé de notes et résultats officiel du master des 4 semestres (il ne s'agit pas du «dossier étudiant»)
6. La présente fiche audition dûment complétée (.doc/docx)

Les pièces de 1 à 4 sont à transmettre en un seul fichier (1 version pdf et 1 version .doc/docx) en indiquant en début de chacune des pièces du fichier : nom et prénom du candidat admissible, nom de la pièce.

A déposer au secrétariat de l'Ecole doctorale ou par voie postale au plus tard le 30 juin à 12 heures

7. mémoire de master en version papier (+ une version électronique)

Les candidats recevront une convocation par voie électronique les invitant à se présenter devant le jury d'admission de l'Ecole doctorale "Sciences humaines et sociales - Perspectives européennes" le 11 ou 12 juillet 2016 à partir de 9h30 – petit auditorium du Collège doctoral – 46 boulevard de la Victoire - Strasbourg

- Oral de 10 minutes, suivi de 10 minutes de questions
- Critères retenus pour l'évaluation
 - cursus : moyenne des trois premiers semestres du master
 - cursus : note au mémoire de master
 - intérêt du sujet proposé : potentiel novateur, lien avec les priorités de l'UR et de l'ED
 - qualité du projet de thèse et du résumé : cohérence, argumentation, précision
 - prestation orale : qualité de l'exposé, maîtrise des références, pertinence des réponses aux questions
 - faisabilité en 3 ans
- La langue de l'audition est le français
- Présentations powerpoint non admises, illustrations possibles
- Résultats rendus publics le 12 juillet 2016